



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 mai 2019

n° 086-19 C

Objet : RS - Approbation d'un avenant de prolongation à la convention établie entre Grand Chambéry et la commune de Les Déserts pour l'exploitation et la gestion du service de transport scolaire des élèves de maternelle et de primaire de Les Déserts

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 60

Aillon-le-Jeune Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux
Arith Pierre Gerard
Barberaz David Dubonnet
Barby Catherine Chappuis
Bassens Anne Manipoud - Alain Thieffenet
Bellecombe-en-Bauges
Challes-les-Eaux
Chambéry

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier
Annick Bonniez
Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Pierre Duperier
Jean-Pierre Fressoz
Damien Regairaz
Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
Dominique Pommat
Philippe Gamen
Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen
Christophe Richel
Philippe Dubonnet

Bernard Januel
Jean-Marc Léoutre
Louis Caille
Daniel Rochaix
Jérôme Esquevin
Jean-Pierre Coendoz
Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Claudette Levrot-Virot - de Jean-Pierre Ruffier à Jean-Benoît Cerino

• conseillers excusés : 12

François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Frédéric Bret - Albert Darvey - Julien Donzel - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Yvette Fetaz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 mai 2019

délibération n° 086-19 C

objet **RS - Approbation d'un avenant de prolongation à la convention établie entre Grand Chambéry et la commune de Les Déserts pour l'exploitation et la gestion du service de transport scolaire des élèves de maternelle et de primaire de Les Déserts**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que Grand Chambéry peut déléguer par convention, au titre de l'article L.3111-9 du code des transports, tout ou partie de l'organisation des transports scolaires, notamment à des communes.

A ce titre, une convention a été établie en 2015 entre Grand Chambéry et la commune de Les Déserts pour l'exploitation et la gestion du service de transport scolaire des élèves de maternelle et de primaire de Les Déserts. Cette convention prendra fin le 31 août 2019.

Afin de permettre à la commune de Les Déserts d'assurer le service de transport scolaire durant l'année scolaire 2019/2020, il est proposé la signature d'un avenant de prolongation d'une durée d'un an de cette convention.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu la convention avec la commune de Les Déserts pour l'exploitation et la gestion de services de transport scolaire des élèves de maternelle et de primaire de Les Déserts,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant de prolongation d'un an de la convention établie entre la commune de Les Déserts et Grand Chambéry pour l'exploitation et la gestion du service de transport scolaire des maternelles et primaires de Les Déserts,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et les pièces à venir.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 086-19 C

Objet de l'acte : RS - Approbation d'un avenant de prolongation à la convention établie entre Grand Chambéry et la commune de Les Déserts pour l'exploitation et la gestion du service de transport scolaire des élèves de maternelle et de primaire de Les Déserts

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 7 - Transports

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) : AVENANT 1 CONVENTION TS LES DESERTS

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H22091H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22091H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019